

Règlementation ATP (transport frigorifique)

Nouvelle version de l'ATP 2024 et évolutions 2026

COMPRENDRE LA RÈGLEMENTATION LIÉE AU TRANSPORT FRIGORIFIQUE



1 jour - 7 heures

Public

- Constructeurs d'engins frigorifiques, réfrigérants ou isothermes.
- Gestionnaires d'une flotte d'engins de transport frigorifique.
- Encadrement commercial et technique des centres de tests.
- Utilisateurs de matériel de transport sous température dirigée.
- Administration.

Prérequis

- Connaissances des engins de transport frigorifique et de la chaîne du froid dans le domaine alimentaire.

Moyens pédagogiques

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début de formation.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas.
- Evaluation des acquis de la formation par QCM.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemafroid-formation.com
- Intra : nous contacter.

Objectif

- » Connaître et maîtriser les concepts réglementaires applicables aux engins de transport soumis aux dispositions de l'ATP et de la réglementation française associée (Code rural).

Programme

- » Le domaine d'application de la réglementation et desserte locale.
- » L'accord international ATP, le système français de délivrance des attestations de conformité technique.
- » Le référentiel applicable aux constructeurs d'engins de transport sous température dirigée, aux petits conteneurs et aux emballages de transport.
- » Le contrôle en service des engins de transport sous température dirigée et des petits conteneurs.

Acquis de la formation

- » Maîtriser la réglementation, aussi bien en France qu'à l'étranger, applicable aux engins de transport sous température dirigée.

Document délivré à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.